

Voyageur quitta le Carosse à Senlis, & tira du côté de Normandie, d'où il passa dans l'Isle de Gerzay, où il est détenu par la Reine d'Angleterre.

A l'égard de la supposition d'enfant, on assure que c'est une calomnie, & l'Avocat nous laisse seulement entrevoir, que Madame de Saffi avoit eu quelque complaisance pour son jeune mari, avant leur mariage. Les frequens voyages de Mr. de Saffi, marquent bien autant son mécontentement que son inquietude naturelle, & je croi que si l'on eût fait droit à l'opposition que la Demoiselle de Vauquetin sa sœur fit à son Mariage, on eut prevenu bien de troubles & de discensions: La lecture de ce Factum nous apprend, que le lendemain que Madame de Saffi fut transférée de la Bastille au Châtelet (où elle passe les nuits dans les cachots,) elle subit un interrogat dans le cabinet de Mr. le Lieutenant Criminel depuis sept heures du matin jusqu'à deux heures après minuit.

L'Avocat de cette Accusée nous apprend que plusieurs personnes ont part à ce Procez, sçavoir Mr. Pointevin Seigneur de Villers, Conseiller au Parlement, qui en épousant Mademoiselle de Vauquetin, est devenu beaufrere du mari perdu & la partie de Madame de Saffi: L'Abbé de Poncenac, très-grave Docteur de Sorbonne, Cousin germain de la Dame, qui a été parfaitement justifié en l'Officialité de Paris, Mademoiselle de Chambonneau amie de Madame de Saffi, connue par ses attrait & par l'usage judicieux qu'elle en a fait; & enfin un Reverend Pere Carme, nommé *Gerothée*; quelque dou-